Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°15
02/09/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur formulaire d'abonnement au BSV

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Ce qu'il faut retenir

- **Météo**

Les températures ont chuté et des cumuls pluviométriques ont permis d'apporter des quantités de pluies significatives (jusqu'à 90 mm sur certains secteurs).

- **Tomate en sol, sous abris**
  - *Tuta absoluta* : les captures ont été élevées sur un site. Des mines ont pu être observées sur feuilles et fruits.
  - Noctuelles : des papillons de l'espèce *Chrysodeixis chalcites* continuent d'être piégés.
  - Punaises : de plus en plus d'individus sont observés sans pour autant que les dégâts soient importants.
  - Mildiou/botrytis : des symptômes ont été signalés sur plusieurs sites. Les conditions ont été très favorables au développement de ces maladies.

- **Carotte et céleri-rave**
  - Mouche de la carotte : aucune mouche n'a été capturée en culture de céleri-rave. En revanche, 2 individus ont été capturés en culture de carotte.
  - Septoriose du céleri : le modèle annonce un risque avec les données météorologiques du secteur de Saintes et de Dercé (5e cycle enclenché).

- **Alliacées**
  - Teigne : les captures sont variables en fonction des sites, allant de 0 à 30 individus piégés.
  - Mouche mineuse : des piqûres de nutrition ont été signalées sur un site en Charente.

- **Sur différents autres légumes**
  - Piéride du chou : des individus ont été observés.
  - Punaises : de plus en plus d'individus sont observés de diverses espèces.

Notes nationales et informations
- La « **dernière mise à jour** » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les **notes nationales biodiversité**

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces deux dernières semaines** (source : Weenat)

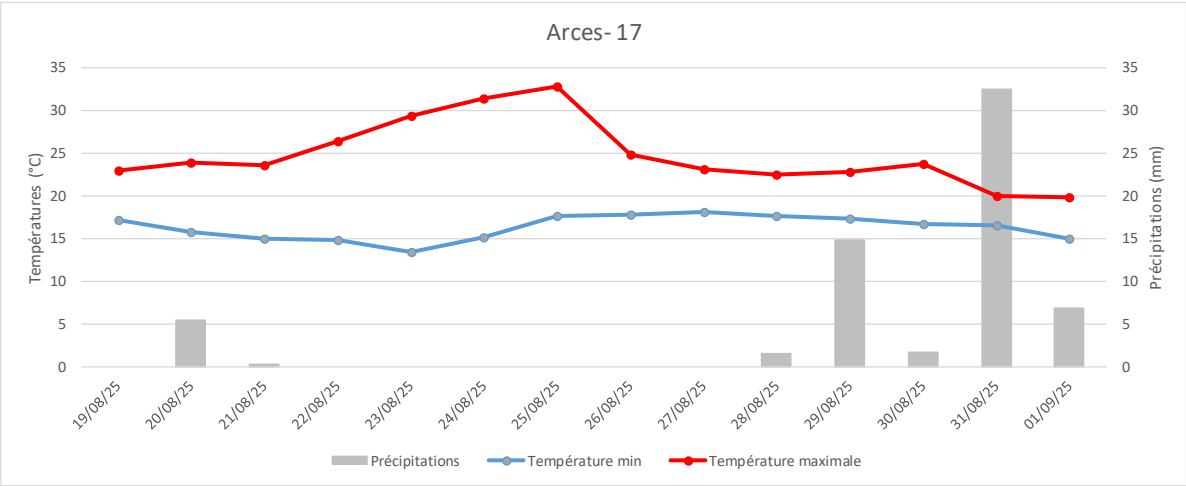

Cumul précipitations : 63,3 mm - Température minimale : 13,4°C - Température maximale : 32,8 °C

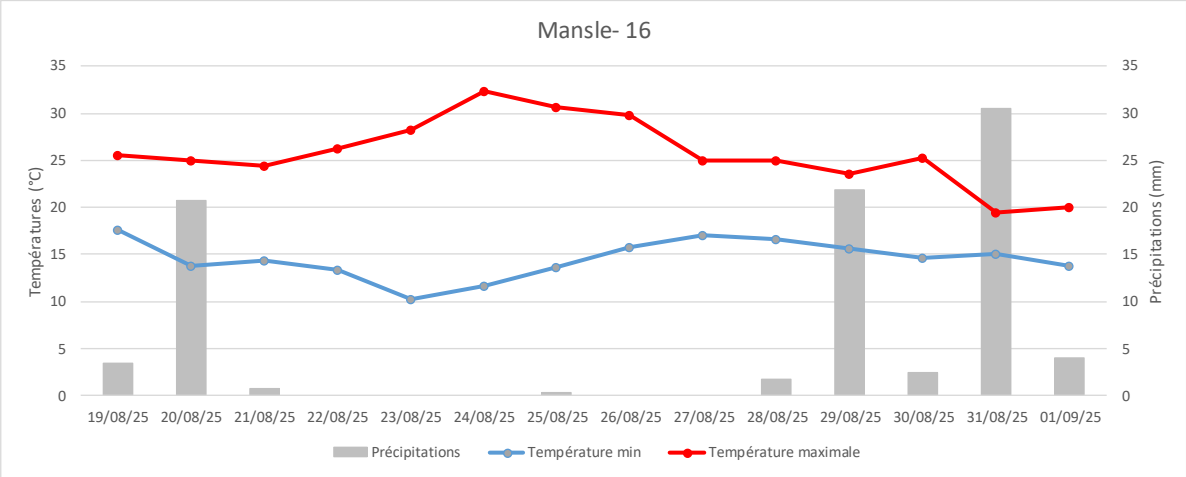

Cumul précipitations : 85,7 mm - Température minimale : 10,2 °C - Température maximale : 32,4 °C

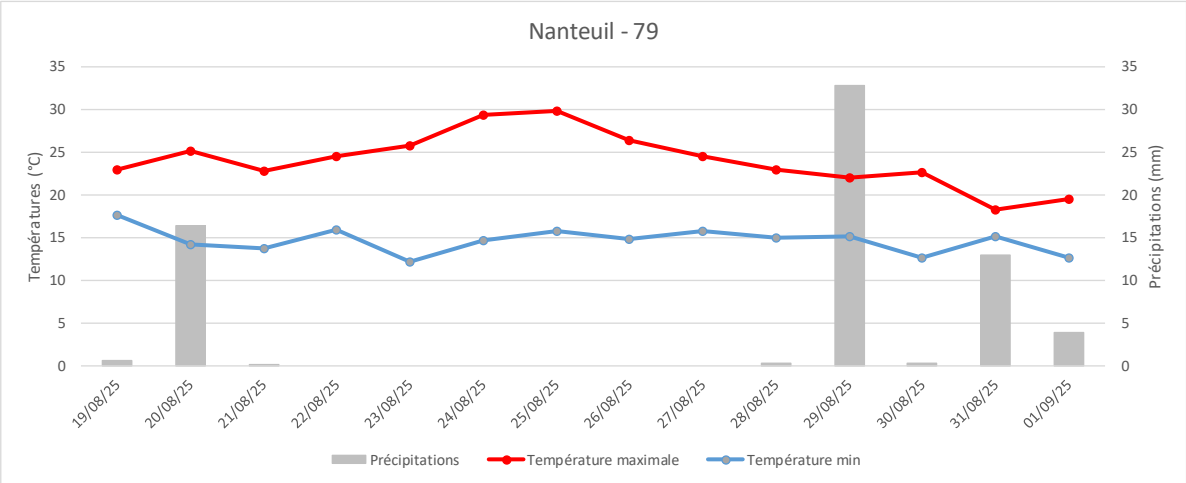

Cumul précipitations : 67,4 mm - Température minimale : 12,2 °C - Température maximale : 29,8 °C

Les températures des deux dernières semaines se sont refroidies avec toutefois un pic à 32,8°C à Arces le 25 août. Les températures maximales oscillent désormais autour des 20°C. Au cours des derniers jours, des épisodes de pluie ont apporté des cumuls significatifs (32,9 mm à Nanteuil le 29 août, 32,5 mm à Arces le 31 août).

Tomate en sol, sous abris froids

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

La situation au niveau du réseau :

Les retours de piégeage la semaine passée signalent :

- Charente-Maritime : deux sites ont vu les captures de 5 et 28 papillons. Ce dernier site voit son nombre de captures diminuer passant de 95 individus il y a 3 semaines à 51 individus il y a 2 semaines pour atteindre 28 individus la semaine dernière.
- Charente : un site n'a capturé aucun individu.
- Deux-Sèvres : un site a capturé 2 individus.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : malgré une baisse des captures sur un site depuis quelques semaines, le nombre reste toutefois élevé. Le risque est faible à modéré selon les sites.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

B **Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :**

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

A FOCUS Auxiliaires

Trichogrammes

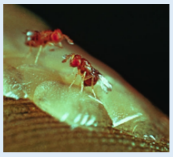

Les espèces de trichogrammes les plus connues, parmi les quelques 200 répertoriées, sont *Trichogramma brassicae* et *Trichogramma achaeae*. Appartenant à l'ordre des hyménoptères, ces deux espèces sont notamment connues pour être de redoutables parasites des œufs de lépidoptères. On les reconnait de par leurs ailes antérieures en forme de fer à cheval et leur taille inférieure au millimètre.

Cycle biologique

La totalité du cycle de développement (4 stades larvaires) dure en moyenne une dizaine de jours, de l'éclosion au stade adulte. Un hôte, généralement un œuf de lépidoptère, est nécessaire au développement de la larve de trichogramme.

Rôle(s) d'auxiliaire

Les larves de trichogramme se nourrissent de l'œuf de lépidoptère qu'elles parasitent. Lors de la ponte, une femelle peut ainsi parasiter une centaine d'œufs de papillons ravageurs de cultures.

Note filière : Ne pas confondre le piégeage avec des phéromones « attractives » dont le positionnement doit être extérieur au tunnel (objectif de suivi temporel) et les dispositifs de « confusion sexuelle » (qui empêche la reproduction) qui se positionnent exclusivement sous abris (AMM en ce sens).

- **Noctuelles**

La semaine passée, les retours de piégeage au niveau du réseau sont les suivants :

- *Chrysodeixis chalcites* : deux sites en Charente n'ont piégé aucun papillon. Deux sites en Charente-Maritime en ont piégé 15 et 0.
- *Helicoverpa armigera* : un site en Charente n'a piégé aucun papillon au cours des deux dernières semaines.

Hors réseau, un site sur l'île d'Oléron a capturé 3 individus de l'espèce *S.exigua* mais aucun des espèces *H.armigera*, *A.gamma* et *M.oleracea*. Ce même site a piégé 83 *C.chalcites* dans ses serres.

Évaluation du risque : le nombre de captures pour l'espèce *Chrysodeixis chalcites* a diminué dans le réseau au cours des dernières semaines. En revanche, une grande quantité de papillons a été capturés sur un site hors réseau. De nombreux dégâts sont observés, le risque reste donc bien présent.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

- **Punaises**

De plus en plus de punaises sont observées. Des dommages ont pu être notés sur fruits.

Évaluation du risque : malgré la faible intensité des dégâts observés, le risque est présent.

Mesures prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.
- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Des symptômes de mildiou ont été observés sur plusieurs secteurs. Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie.

Évaluation du risque : le risque est élevé et le restera certainement au cours des prochains jours, au vu des épisodes de pluie annoncés.

Des produits de biocontrôle existent :

Des substances naturelles existent : Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).**

Mesures prophylactiques :

- Choisir les variétés : il s'agit pour l'instant de variétés tolérantes liées à leur bonne vigueur.
- Favoriser l'aération des abris afin de limiter le maintien d'une hygrométrie forte.
- Favoriser des irrigations localisées pour ne pas augmenter l'hygrométrie en fin de journée.
- Pratiquer des effeuillages réguliers pour aérer le bas des plantes sans dépasser le bouquet en récolte.
- Faire des rotations sur 3 à 4 ans sans d'autres solanacées.
- Raisonner la fertilisation azotée.

- **Botrytis (*Botrytis cinerea*)**

Des symptômes de botrytis ont été observés sur plusieurs secteurs. La maladie a été signalée sur feuilles et tiges sous tunnels. Les pluies des derniers jours ont été favorables au développement de ce bioagresseur. Les températures froides et une hygrométrie importante sont des conditions favorables.

Évaluation du risque : le risque est élevé et le restera certainement au cours des prochains jours, au vu des épisodes de pluie annoncés.

Symptômes de botrytis sur feuilles de tomates sous serres (Crédit photo : Sylvie SICAIRE – CA 16)

Des produits de biocontrôle existent :

De substances naturelles existent. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement: **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).**

Mesures prophylactiques :

- La gestion du climat de l'abri (compliquée en période fraîche) et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie.
- Limiter les blessures lors des opérations culturales par une taille propre et fine sans hachages.
- Aérer les serres pour limiter l'humidité.
- Effeuiller et entretenir les cultures pour permettre une meilleure aération.
- Éviter les stress et les blessures qui sont des portes d'entrées pour ce champignon.
- Ne pas réaliser les effeuillages ou égourmandage les jours de forte humidité.
- Limiter les aspersions qui favorisent un climat optimal pour le développement du champignon.
- Privilégier l'irrigation au goutte-à-goutte.
- Éliminer les débris et résidus végétaux.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

La situation au niveau du réseau

En culture de céleri-rave dans la vallée de l'Arnoult, les relevés effectués ces deux dernières semaines n'indiquent pas de piégeage de mouche de la carotte. Le prochain relevé qui sera effectué permettra de savoir si le vol a débuté pour cette culture.

En culture de carotte, un site dans les Deux-Sèvres a capturé 2 individus la semaine passée.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures. Celui de la carotte est de 0,1 mouche/piège/jour contre 0,2 mouche/piège/jour pour le céleri-rave, la culture de carotte étant plus sensible aux attaques de ce ravageur.

Évaluation du risque : aucune mouche n'a été piégée en culture de céleri-rave. En revanche, 2 mouches ont été capturées en cultures de carotte, indiquant le démarrage d'une activité automnale du ravageur. Le seuil de risque n'est pas atteint. Désormais, il faut toutefois rester vigilant.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 02 septembre sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	5	Sortie de taches prévues pour le cycle 5 : le 13 septembre
Mansle (16)	3	Sortie de taches prévues pour le cycle 3 : les 11, 19, 20, 22, 23 et 24 septembre
Dercé (86)	5	Sortie de taches prévues pour le cycle 5 : le 18 et le 20 septembre

Les sorties de taches des 1ers et 2ème cycle (et 3ème cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Evaluation du risque : avec les pluies récentes, le nombre de cycles a progressé. Les contaminations pour le cycle 5 ont eu lieu pour le secteur de Saintes (17) et de Dercé (86). Le nombre de cycles n'a pas été encore atteint pour le secteur de Mansle (16). Le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

La semaine passée, les relevés indiquent :

- Charente-Maritime : un site a capturé 30 individus.
- Charente : deux sites ont capturé 0 et 2 individus.
- Deux-Sèvres : un site a capturé 3 individus.

Évaluation du risque : le risque est à évaluer en fonction des secteurs. Globalement, le ravageur est bien présent, le risque existe et doit être surveillé.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

La situation au niveau du réseau
Sur tous les sites opérationnels et effectuant des relevés, un site en Charente a signalé la présence de piqûres de nutrition sur les plants de ciboulette.

Évaluation du risque : le risque est nul à faible à ce jour.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets au niveau des pépinières.
- Contrôler les plants dès la réception.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans la culture.
- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris.
- Installer des panneaux bleus englués pour détecter l'arrivée des premiers ravageurs.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

Sur différents autres légumes

• Piéride du chou (*Pieris brassicae*)

La présence de piérides du chou a été notée en Charente. Pour rappel, les dégâts causés par ce ravageur sont liés à la fois à la consommation des jeunes feuilles du cœur du chou par la chenille mais aussi à la présence de déjections.

Rappels de dégâts causés par la piéride du chou (Crédit photo : Benoît VOELTZEL – CA 17)

Évaluation du risque : sans être particulièrement élevé, le risque est présent.

• Punaises

De plus en plus de signalements de punaises sont effectués. De nombreux individus (*Nezara viridula* mais aussi *Halyomorpha halis*) ont été observés sur plusieurs secteurs. Pour l'instant, les dégâts liés à ces punaises restent faibles. Cependant, les dommages causés par les punaises du genre *Lygus* sont plus importants et ont pu engendrer des pertes de fleurs.

La punaise du chou (*Eurydema ornata*) a également été observée en grande quantité en Charente.

Une punaise du genre *Coreidae* a aussi été observée chez un producteur dans les Deux-Sèvres, principalement sur courgettes et concombres.

En Charente-Maritime, le piège ciblant la punaise diabolique (*Halyomorpha halis*) a capturé 30 adultes et 38 larves.

Punaise du genre *Coreidae* observée sur feuilles (Crédit photo : Helena MINET – CA 17-79)

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.
- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

Plus d'informations sur la comparaison de *Halyomorpha halis* avec différentes espèces de punaises : **ICI** (Ephytia).

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "